

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
20 mars 2017  
Français  
Original : russe

---

**Lettre datée du 15 mars 2017, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information publiés par le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne entre le 10 et le 15 mars 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) P. Iliichev



**Annexe de la lettre datée du 15 mars 2017 adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation  
des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe  
syrienne (10 mars 2017)**

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe  
syrienne par la Fédération de Russie**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit 7 opérations humanitaires dans les provinces d'Alep (6) et de Hama (1).

Dans la ville d'Alep, 1,2 tonne de pain et 3 000 repas chauds ont été distribués à la population civile des quartiers de Khaldiyé, Qadi Askar, Salihin, Boustan el-Qasr, Hamdaniyé-3 et Cheik Maqsoud.

Dans la province de Hama, 50 cadeaux, des fournitures scolaires et des jouets ont été distribués aux enfants d'une école de Rouqeïta.

Au cours des dernières 24 heures, 3 250 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 2,3 tonnes.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe  
syrienne par des organisations internationales**

Des avions russes ont parachuté, dans les environs de Deïr el-Zor, 20,4 tonnes d'aide humanitaire (vivres) reçues de l'Organisation des Nations Unies par les autorités syriennes.

## **Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (11 mars 2017)**

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Deraa et de Doueïra, dans la province de Soueïda.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 340.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs des groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 135.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes s'est maintenu à 171.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 20 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3 066,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1er janvier 2017.

### **Respect de la cessation des hostilités**

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu est de 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 7 violations, dans les provinces de Damas (4), Lattaquié (1) et Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 11 violations, dans les provinces de Damas (3), d'Alep (3), de Deraa (2), de Hama (2) et de Homs (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 11 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

## **Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (12 mars 2017)**

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Soumra dans la province de Soueïda.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 341.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs des groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 135.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes s'est maintenu à 171.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 19,8 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3086,5 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Respect de la cessation des hostilités**

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 3 violations, dans les provinces de Damas (2) et Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 7 violations, dans les provinces de Damas (3), Deraa (1), Lattaquié (1) et Hama (2).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 7 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

---

## **Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (12 mars 2017)**

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit 8 opérations humanitaires dans les provinces d'Alep (6), de Lattaquié (1) et de Damas (1).

Dans la ville d'Alep, 1,2 tonne de pain et 3 000 repas chauds ont été distribués à la population civile des quartiers d'Achrafiyé, de Jazmati, de Mohamed Bek, de la Vieille vieille Alep, de Saad el-Ansari et de Cheik Maqsoud.

Des médicaments et 300 colis alimentaires ont été acheminés à l'hôpital national de Lattaquié dans le cadre d'une opération humanitaire.

Dans la ville de Damas, 200 colis alimentaires et fournitures scolaires, ainsi que des jouets, ont été distribués aux enfants d'une école de Nadi el-Chiaar.

Au cours des dernières 24 heures, 3 100 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3,2 tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

## **Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (13 mars 2017)**

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants des localités de Majadel et Dour, dans la province de Soueïda.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 343.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs des groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 135.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes s'est maintenu à 171.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 8,2 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3 094,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Respect de la cessation des hostilités**

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun n'a recensé aucune violation.

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations, dans les provinces d'Alep (1), de Damas (2), de Deraa (1), d'Edleb (1), de Hama (1) et de Homs (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 10 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

---

**Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (13 mars 2017)****Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit 2 opérations humanitaires dans les provinces d'Alep et de Damas.

Dans la province d'Alep, 1,9 tonne de pain et 4,5 tonnes de vivres et de sucreries, ainsi que des couvertures, du linge de lit et des peluches, ont été distribués à la population civile d'Ajami.

Dans la province de Damas, des cartables pour enfants remplis de fournitures scolaires et des colis alimentaires ont été distribués à la population civile de Qatana.

Au cours des dernières 24 heures, 3 340 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 7,7 tonnes.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales**

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

## **Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (14 mars 2017)**

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Qassaa et Saroujah, dans la province de Damas.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 345.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs des groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 135.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes est passé à 173.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 53,6 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3 148,3 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Respect de la cessation des hostilités**

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé une violation dans la province de Damas.

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations, dans les provinces de Deraa (6), d'Alep (2), de Damas (1) et de Homs (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 10 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

---

**Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (14 mars 2017)****Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit 2 opérations humanitaires dans les provinces de Lattaquié et Soueïda.

Dans la province de Lattaquié, des sucreries, des cartables et des peluches ont été distribués aux enfants de l'école maternelle Sleib Bahlouli, à Slaïyeb.

Dans la province de Soueïda, 300 colis alimentaires ont été distribués à la population civile de Rimat Hazem.

Au cours des dernières 24 heures, 500 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 1,6 tonne.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales**

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

## **Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (15 mars 2017)**

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Jobar (province de Damas), Sahouat el-Balata (province de Soueïda) et de Wadi Zaher (province de Lattaquié).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 348.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs des groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 135.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes s'est maintenu à 173.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 18,5 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3 166,8 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Respect de la cessation des hostilités**

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun n'a recensé aucune violation.

Le bureau turc a quant à lui recensé 14 violations, dans les provinces de Damas (1), de Deraa (3), de Hama (1), d'Edleb (3) et d'Alep (6).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 14 violations du cessez-le-feu susmentionnées.